

## Mémorable millénaire

Les autorités de la Ville de Neuchâtel ont obtenu un double passage du Tour de Romandie dans leur ville. Il s'agit d'une action jugée appropriée pour fêter dignement le millénaire de la cité : un franc succès !

Pour l'Hôpital neuchâtelois, l'effet est différent : impuissants, l'on ne peut que constater l'enfermement du site de Pourtalès, barricadé de toutes parts par la logique de la petite reine. Pour les habitants du quartier de la Maladière, la joie des travaux de la construction d'un rond-point se répétera.

Ces conséquences indésirables m'ont rappelé l'essai d'Edmond Beaujon « La logique du survivant » : « Faire la part des choses » est une invite ou un engagement à servir la cause d'une totalité qui nous paraît méconnue ou trahie en faveur d'une de ses parties composantes, elle-même prise pour le tout et imposée comme telle. »

Les autorités communales n'ont manifestement pas su faire « la part des choses ». Peut-on en vouloir à ce collègue qui visait à donner un peu d'éclat aux manifestations du millénaire, à une époque où un individualisme certain accorde à chacun le sentiment de pouvoir placer son intérêt au-dessus de l'intérêt commun ?

Il me semble plus intéressant d'en tirer profit et de s'inviter à se poser la question à chacune de nos entreprises : faisons-nous la part des choses ? Nos actions, certainement bien réfléchies, constructives pour elles-mêmes, s'inscrivent-elles dans le tout ? Ces simples questions, banales, devraient nous ouvrir les yeux et nous rappeler que notre point de vue regarde dans une direction. Gardons à l'esprit que notre point de vue n'est pas unique et que nos actions seront jugées sous d'autres perspectives. Nous voici conviés à la consultation, à la concertation, à prendre et tenir compte de l'avis des autres. Nos actions, reconnues, n'en seront que plus réussies.

Entre le rêve et la réalité, il y a les contingences !

Blaise Della Santa, directeur RH

## On parle d'alcool ! campagne de la médecine du travail



L'hôpital neuchâtelois s'associe à la campagne nationale « semaine alcool » qui aura lieu du 21 au 29 mai 2011.

Celle-ci vise à diminuer la consommation problématique d'alcool et ses conséquences négatives afin « que celles et ceux qui boivent de l'alcool le fassent de façon à ne nuire ni à eux-mêmes ni aux autres ».

Dans le cadre de cette action, l'unité de médecine du travail (UMdT) invite les collaborateurs de l'HNE à réfléchir autour du thème de l'alcool.

Un stand d'information présentera ainsi sur chaque site de la documentation concernant la consommation d'alcool, ses conséquences ainsi que sur les partenaires impliqués dans la prise en charge des atteintes à la santé qu'elle occasionne.

Des animations ludiques interviendront également sur certains stands aux dates suivantes :

- le 25 mai de 10h30 à 13h30 sur le site de La Chaux de Fonds
- le 27 mai de 10h30 à 13h30 sur le site de Pourtalès

Au plaisir d'échanger avec vous sur ce thème.

L'équipe de l'Unité de médecine du travail (UMDT)

## Allocations familiales et allocations complémentaires pour enfants

Suite à diverses modifications de la procédure de décision d'octroi des allocations familiales intervenues à la Caisse Cantonale Neuchâteloise de Compensation (CCNC), nous vous informons que le versement de l'allocation de formation (enfant dès 16 ans) ne pourra être effectué que sur la base d'une attestation valable de l'école ou d'une copie du contrat d'apprentissage signé par toutes les parties.

Cela signifie qu'à la fin du droit reconnu dont la date figure sur la décision de la caisse, aucune prolongation provisoire ne sera accordée et que le versement de l'allocation sera donc, dans certains cas, suspendu durant un ou plusieurs mois. Le versement sera repris, le cas échéant avec effet rétroactif, dès que le document exigé par la caisse nous sera remis. Vous recevrez, comme jusqu'à présent, la décision de la CCNC qui vous informera de la date d'échéance de l'allocation.

Nous saisissons l'occasion pour vous rappeler que l'employeur joue un rôle d'intermédiaire entre la caisse et les ayants droits pour le versement de l'allocation, qu'il finance par ailleurs par une contribution de 2,1% des salaires AVS.

Le versement de l'allocation complémentaire qui est subordonné au versement de l'allocation familiale, sera traité de la même manière.

L'UADP se tient à votre disposition pour toutes questions.



## Journée de l'hygiène des mains un concours ouvert à tous

Cette année, pour la troisième participation de l'HNE à la journée mondiale d'hygiène des mains, l'UPCI (Unité de prévention et contrôle de l'infection) vous propose de « participer » et de « jouer ».

### Participer

- début avril, les infirmiers PCI ont sillonné les unités afin de tester anonymement l'hygiène de vos mains ou d'un objet que vous avez choisi (montre, bague, stéthoscope...);
- dès le 5 mai, le ticket que vous avez reçu au moment de l'empreinte vous permettra de consulter les photos des cultures sur Intranet (UPCI), rubrique « actualités ». Vous y découvrirez la flore bactérienne que vous auriez transmise au patient si vous ne vous étiez pas désinfecté les mains.

### Jouer

- le 5 mai, un compteur présent sur chaque site vous indiquera seconde par seconde la consommation moyenne de solution hydro-alcoolique au sein de l'HNE depuis minuit;
- la quantité totale de solution hydro-alcoolique consommée chaque jour à l'HNE fait l'objet d'un concours, réservé aux collaborateurs de l'HNE.

### Pour participer, il suffit de :

- remplir le bulletin de participation ci-dessous
- le glisser dans l'urne à disposition à la réception de chacun des sites
- délai de dépôt de votre bulletin : le 4 mai à 16h

Un prix récompensera le vainqueur !

## Dépistage du glaucome grand succès de la campagne !

La campagne de dépistage du glaucome proposée à la population neuchâteloise pendant la semaine du 14 au 18 mars a remporté un franc succès. Pas moins de 74 personnes ont saisi l'opportunité qui leur était présentée de bénéficier d'un examen gratuit à l'HNE.

Dans le cadre de la semaine suisse de dépistage du glaucome, l'Hôpital neuchâtelois a proposé entre le 14 et le 18 mars un examen gratuit à son personnel et à la population sur son site de La Chaux-de-Fonds. 74 personnes ont profité de cette offre, dont 18 collaborateurs et collaboratrices de l'HNE.

L'action a permis le dépistage d'une quinzaine de cas suspects de glaucome, pour lesquels des examens complémentaires ont été planifiés. En cas de confirmation du diagnostic, il s'agira pour ces patients de respecter un traitement et d'effectuer des contrôles réguliers.

L'Hôpital neuchâtelois est heureux d'avoir, à travers cette offre, contribué au dépistage précoce de cas concrets de glaucome et sensibilisé la population à la nécessité d'un contrôle régulier passé l'âge de 40 ans.

## BCN Tour du canton c'est reparti !

Six équipes portent les couleurs de l'HNE pour le Tour du canton 2011, qui a débuté le 20 avril.

**Les Sous Intensifs :** Carole Feuvrier, Philippe Rouault, Delphine Houg-Oberson, Michel Rozenn et Rachel Simon-Lambert

**Les Piles :** Lucie Sahli, Pierre Vanderavero Markus Hodel, Karim Bakouri et Maxime Boesch

**Les Désratés :** Philippe Robin, Marie-Laure Jacquot, Sabine Illide et Pascal Schmitt

**Les Ondes de choc :** Monica Estoppey, Guillaume Jobin, Sandra Fleury, Andy Wolfs et Adrien Coudray

**Les Globules rouges :** Philippe Ischer, Hassan Assumani, Corinne Wirth, Doriana Casado et Marc Oestreicher

**Les Extrasystoles :** Jean-Marc Bösiger, Claire Rousseau, Marion Pradier, Alexia Favre et Pierre Gauthier

**Prochaine étape : Cernier, le 27 avril.**

N'hésitez pas à aller encourager ces valeureux sportifs



## Coupon réponse de participation au concours

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Site HNE : .....

Unité : .....

### Question

**Quelle est, en millilitres, la quantité de solution hydro-alcoolique utilisée à l'HNE quotidiennement?**

Réponse : ..... ml

Les résultats du concours seront disponibles sur intranet UPCI, rubrique « actualités » dès le 10 mai 2011. Le nom du vainqueur vous sera donné dans H.com de mai.